



📍 Val Parisis / Val d'Oise

SENSIBILISER LES ACTEUR.RICE.S DE PREMIÈRE LIGNE PAR DES FORMATIONS DE PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Grâce au portage politique et financier de l'agglomération Val Parisis dès 2019, puis, depuis 2021, à l'impulsion et au financement de l'ARS, les 5 Contrats Locaux en Santé Mentale (CLSM) du Val d'Oise se sont saisis de la formation citoyenne de secouriste en santé mentale pour la déployer auprès de professionnel.le.s du département.

Portée par l'association Premiers secours en santé mentale France (PSSM), la formation citoyenne de secouriste en santé mentale est un outil visant à déstigmatiser les troubles psychiques et à améliorer la prise en charge des personnes touchées par ces troubles, en faisant évoluer les idées reçues sur les problèmes de santé mentale. L'Unafam, Santé Mentale France et l'INFIPP (organisme de formation en Santé Mentale) se sont appuyés sur un outil australien pour créer conjointement cette association, qui porte la formation à l'échelle nationale. Cette dernière a été retenue comme l'une des 25 mesures prioritaires de la prévention, annoncée en 2018 par le Ministère de la Santé.

Déploiement de la formation sur l'agglomération Val Parisis ...

Lors du diagnostic local sur la santé mentale, mené en 2019 par le CLSM, la coordinatrice est confrontée à des professionnel.le.s rapportant un besoin en termes de connaissance sur la santé mentale. *Elle a donc proposé de développer cette formation*, explique Adeline Attietallah, coordinatrice actuelle du CLSM Val Parisis. Celle-ci vise à

répondre au besoin de formation et d'information en termes de santé mentale exprimé par les professionnel.le.s ; de lutter contre la stigmatisation ; et de favoriser l'interconnaissance et la mise en réseau des acteur.rice.s du territoire. Ce projet s'est concrétisé d'abord par la formation d'Adeline Attietallah aux PSSM (septembre 2020). Elle a ensuite pu bénéficier de la formation de formateur.rice.s (mars 2021), donnant lieu à une accréditation, délivrée par l'association porteuse. Dans la continuité et malgré le contexte particulier de la crise sanitaire, elle a pu former 19 professionnel.le.s sur l'agglomération. *Consciente des enjeux, l'agglomération a cru en ce projet dès le départ et l'a soutenu financièrement*, précise Adeline Attietallah.

... Et sur l'ensemble du Val d'Oise

Au niveau départemental, ce projet a émergé progressivement lors de la crise sanitaire, suite notamment à sa présentation lors d'une conférence en ligne organisée par l'ARS Île-de-France. Les coordinatrices des cinq CLSM du Val d'Oise (Val Parisis, Cergy-Pontoise, Haut Val d'Oise, Argenteuil-Bezons, et Val d'Oise Est), particulièrement habituées à tra-

vailler en réseau, ont voulu se saisir de cet outil et s'inscrire dans la première vague de son déploiement, pour le diffuser auprès d'acteur.rice.s volontaires, (notamment celles et ceux de l'accès aux droits). De septembre à décembre 2021, l'ARS a ainsi permis de financer la formation de 120 personnes sur le Val d'Oise, en confiant l'organisation de 8 sessions (logistique des salles, mobilisation des participant.e.s..) aux coordinatrices.

Favoriser l'accès aux droits et à la citoyenneté des personnes en souffrance psychique

En ciblant des acteur.rice.s de première ligne du territoire - travailleur.se.s sociaux, médiateur.rice.s urbains, agents territoriaux (emploi, insertion, logement, culture, police mutualisée...), gmeurs des Groupes d'Entraides Mutuelles (GEM) ; usager.ère.s, (...) les coordinatrices CLSM du territoire souhaitent faire évoluer les pratiques des professionnel.le.s et favoriser l'inclusion sociale (accès aux droits, autonomie et citoyenneté) des personnes en souffrance psychique. La.le secouriste en santé mentale n'est pas là pour poser un diagnostic, mais pour apporter une aide. *Cette formation citoyenne de deux jours permet de se sentir à l'aise avec des personnes en souffrance, de mieux connaître les troubles psychiques les plus courants (dépressions, troubles anxieux, troubles psychotiques, et ceux liés à l'utilisation de substances...), et de savoir quelle posture adopter face à une personne en situation de trouble psychique ou en état de crise*, explique Adeline Attietallah.

Le contenu de la formation est avant tout pratique, avec un plan d'action bien spécifique (AERER) : (A) Approcher, évaluer et assister en cas de crise ; (E) Écouter activement et sans jugement ; (R) Réconforter et informer ; (E) Encourager à aller vers des professionnel.le.s ; (R) Renseigner pour aller vers d'autres ressources disponibles. *L'ordre n'est pas es-*

sentiel, le plus important demeure le lien de confiance qui s'établit entre la.le secouriste et la personne en souffrance, précise Adeline Attietallah.

Des réflexions en cours pour prolonger cette formation

L'ensemble des coordinatrices CLSM souhaite renouveler ce projet en 2022, pour continuer à former des actrices et acteurs intersectoriel.le.s, qui sont en lien direct avec les habitant.e.s, dont les quartiers populaires. *C'est formidable que cette formation puisse être diffusée sur le territoire et je suis ravie que l'ARS ait pu s'en saisir et soit passée par les CLSM pour la diffuser. C'est un bon vecteur pour toucher les professionnel.le.s*, poursuit Adeline Attietallah. Les coordinatrices signalent cependant des points de vigilance. Tout d'abord, il est essentiel de former tout à la fois, peut-être même conjointement, les actrices et acteurs associatifs, qui sont en lien direct avec les habitant.e.s, et les agent.e.s de la fonction publique travaillant à l'accès aux droits. Il est nécessaire de préserver, à l'échelle locale, la mise en réseau des professionnel.le.s, alors même que le coût de la formation peut constituer un premier frein à sa diffusion. Par ailleurs, il est important de soutenir la pratique des personnes formées. Aussi, étant donné que la formation est normée, les coordinatrices réfléchissent également à prolonger les formations PSSM, en proposant des ateliers de retours d'expériences, pour échanger à partir de situations concrètes, vécues par les professionnel.le.s. Il y a en tout cas un véritable enjeu à accompagner les professionnel.le.s, car les personnes en souffrance psychique sont parfois victimes de préjugés et sont moins bien reçues que le reste de la population. *Par méconnaissance, elles ont tendance à être réorientées vers la psychiatrie, alors que cette dernière ne peut rien faire en matière d'aide sociale, d'emploi, de logement, ou de culture*, conclut la coordinatrice du CLSM Val Parisis.

CONTACT :

Adeline Attietallah, coordinatrice du CLSM Val Parisis : aattietallah@valparisis.fr